

De: Association du Lac Long Pond <associationlaclongpond@gmail.com>
Objet: Infolettre #3 - lavage des embarcations
Date: 11 juillet 2023 à 14:07:54 HAE

Bonjour!

Voici des informations importantes concernant le lavage des embarcations:

Comme nous l'avons souvent répété, pour prévenir ou limiter la propagation d'espèces exotiques envahissantes, dont le myriophylle à épis, il est essentiel de bien nettoyer les embarcations et les vêtements avant de les mettre à l'eau lorsque ceux-ci ont également servi dans d'autres lacs. À cet effet, la municipalité de Bolton-Est (en collaboration avec Eastman) a contribué à l'implantation d'une station de lavage pour petites embarcations. Cette dernière est située au Parc Missisquoi-Nord (près de la sortie 106 de l'autoroute 10), sans frais et ouverte en tout temps de mai à octobre.

De plus, une nouvelle réglementation municipale concernant l'obligation de lavage des embarcations est maintenant en vigueur, incluant **la surveillance aléatoire** et l'émission de **contravention**, le cas échéant. Un reçu sera émis à la station de lavage comme preuve (installation d'un horodateur prévu cet été) et il sera important de le garder car la contravention sera de 100\$ pour la première offense et 250\$ lors de récidive.

Pour les embarcations des résidents qui demeurent sur le lac, la façon la plus simple sera d'identifier vos embarcations avec les étiquettes de l'Association. Pour en obtenir, communiquer avec vos représentants ou directement avec l'Association.

Profitez bien de notre beau lac!

Votre Conseil d'Administration

p.s les pluies d'hier ont faits monter significativement le niveau du lac,
mais ceci devrait rentrer dans l'ordre sous peu